

Le journal presque intime.

Toute la vérité

(quatrième partie)



db

L. Fayer-Tyaglova Shulga

Mes noms d'épouse, de mon père et de ma mère

L'auteur : Professeur de russe en libéral (d'origine russe); docteur en science du langage. ISBN : 978-2-9560273-9-3.

Cet ebook a été mis en ligne par [Edition999](#)

© L. Fayer-Tyaglova Shulga, 2020

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction, intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

L'auteur est seul propriétaire des droits et responsable du contenu de cet ebook.

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Le 31 01 2020

Je décide de reprendre mon journal intime suite à des événements qui m'ont profondément choqué ! J'ai perdu les dernières miettes de confiance en la médecine de la ville que j'habite.

Petit rappel : dans la première partie je racontais comment mon ex généraliste Mme P a changé mon traitement post-cancer (une chose qui ne peut être décidée par une seule personne comme me l'a expliqué mon avocate). J'ai très mal réagi à ce nouveau médicament, chose que Mme P a décidé d'ignorer malgré les résultats d'analyse de mes prises de sang. (GGt en constante augmentation et surtout données d'imagerie médicale qui montre que dès le début 2019 mon foie et mes reins ne suivaient plus) ! [1]

Résultat : une crise insuffisance hépatique aiguë avec GGt à 480 ! [2] Vu mes nombreux appels au secours la pris en charge de cette Dame s'apparenterait plus à une non-assistance à personne en danger de mort. J'ai alors changé de médecin traitant, mais celui-ci s'occupant à couvrir la bavure sa collègue plutôt que de me soigner ! Faute de conseils de sa part je survivais comme je le pouvais (j'en parle dans la deuxième partie de mon journal) en puisant dans les recettes de ma grand-mère védique (équivalent de Druide au Nord de la France).

Le dernier RDV du 09/01/2020 a été particulièrement traumatisant ; j'avais décidé de lui dévoiler que mes suppositions d'une erreur chirurgicale (qui se basaient plus sur mes rêves jusqu'au présent) ont une preuve matérielle désormais et

¹ Voir l'annexe : ma lettre adressée à Mme P.

² Voir l'annexe : ma lettre adressée au procureur de Paris.

j'ai des documents recevables dans un tribunal (voir ma lettre au procureur N 4). Il a complètement disjoncté et commencé à utiliser des mots humiliants (voir ma lettre à Dr. A) et encore je ne cite pas tous ses propos qui laissaient entendre qu'on allait me ridiculiser devant le tribunal !

Alors je me prépare à une tempête médiatique dans laquelle on me fera passer pour une folle qui parle avec ses ancêtres morts !

Petit détail : j'étais venue au RDV avec un masque de protection et je l'ai mis immédiatement dans la salle d'attente car une personne toussait régulièrement... Et oui, mes ancêtres m'avaient prévenu ! Je porte ce masque dans les lieux publics dès le début janvier 2020 bien avant que les médias révèlent les détails de l'épidémie du corona virus !

Dans cette quatrième partie j'ai bien l'intention de mettre au courant tous mes lecteurs français de l'existence d'une « solidarité » redoutable qui sert à étouffer tous les recours en justice en cas de bavure médicale ! Ils ont leurs réseaux de mails confidentiels [3] grâce auxquels ils préviennent leurs collègues en cas de problèmes et ils « écrasent » toute velléité de leurs patients à l'encontre de leurs confrères. Je me demande si les médecins français prononcent le serment d'Hippocrate avant recevoir leurs diplômes ?

Bref en France il y a trois types de zones géographiques : une **zone d'une bonne qualité des services** médicaux, une **zone de désert médical** et une **zone de misère médicale** ! J'habite malheureusement dans le troisième type de zone où les docteurs

³ Je l'ai constaté à plusieurs occasions : la dernière fois c'était pendant le RDV avec le spécialiste de gastro qui a été invité à consulter mon dossier dans la lettre de Dr. A.

comme M. A peuvent être qualifié de généraliste de qualité relative... C'est pourquoi dans ma lettre au procureur je demande qu'il puisse garder son poste car entre lui et Mme P il n'y a pas photo ! Cette dernière est toujours en activité ! Alors, dans cette misère médicale s'il faut choisir... C'est tout pour aujourd'hui...

01-02-2020

Le réveil à peu près à 5 heures (pour une petite commission : je les fais 3-4 fois par nuit ce qui est logique vu des litres d'eau que je consomme). 10 minutes plus tard je comprends que c'est fini... je ne peux me rendormir ! Je prends ma tranche de citron (le jus et la pulpe en prévention d'éventuels maux d'hiver). Je reviens au lit et j'observe le ciel : la « fourche de Neptune » que j'ai citée dans la première partie de mon journal (pp. 15-16) est là, par contre je n'ai pas vu Venus. J'ai fini par m'assoupir vers 7 heures. Nouveau réveil vers 8 heures : le lever de soleil promet d'être beau ! 8 h 18 je suis à mon poste d'observation, le soleil est déjà sorti d'un tiers... Hier aux nouvelles ils avaient promis le lever à 8 h 23...

De retour à la maison je fais un petit feu dans la cheminée, mon mari se réveille doucement. Lui a bien dormi... au moins une personne dort bien dans cette maison ! Il s'habille devant la cheminée en profitant de la douce chaleur. On prend notre petit déjeuner. Il y a quelques mois encore je pouvais me permettre une tranche de brioche, aujourd'hui je ne mange plus que des flacons d'avoine. Bien sûr je prends aussi du miel naturel et des noix mais je n'éprouve plus le plaisir d'avant. Je ne bois plus de café mais du thé vert avec des écorces de lapacho (considéré comme un remède contre le cancer). Tout ça pour diminuer les crises régulières « d'après manger ». Mais aujourd'hui j'ai eu une grosse explosion thermique ! On a dû retarder notre départ pour les courses... C'est usant à la longue ! Du retour des

courses, je reprends ce journal. La mémoire courte commence à me faire défaut... alors je note tout !

Coté santé, mon année 2019 compte trois gros temps forts :

- Le 15 05 ***le radiologue de la clinique St Pierre m'a écrasé quelque chose avec son échographe dans mon aisselle gauche.***

Le 14 05 l'oncologue C. m'a parlé d'une éventuelle biopsie [4] de ganglion de l'aisselle... alors plus besoin ! Par contre c'est à partir de ce moment que je commence à boire beaucoup d'eau ; ***à l'automne j'arrivais aux alentours de 7 litres !***

- Le deuxième temps fort est une préconisation du Dr. A : il me demande de réduire ma consommation à 2 litres et demi. Je n'arrive qu'à 3 litres 300 ; les analyses de sang révèlent ***la deuxième crise d'insuffisance hépatique aiguë.***

J'en conclus que l'eau est mon amie et elle joue un rôle essentiel dans ma survie. Je reprends mon protocole qui m'a sauvé la première fois !

- Le troisième temps fort a été l'ordonnance de l'oncologue C. qui m'a prescrit de la vitamine « D ». Je devais prendre deux ampoules mais une petite voix m'a conseillé de n'en prendre qu'une. J'ai remercié plus tard de cette « petite voie », car 10 minutes après la prise de cette « ampoule » j'étais dans mon lit toute tordue de douleurs abdominales ! Cela a duré toute la soirée et la moitié de la nuit ! Le lendemain j'ai foncé au laboratoire pour une prise de sang. Le jour suivant avec une langue gonflée je savais déjà que j'étais à plus de 300 de GGT (c'était ma troisième crise d'insuffisance hépatique grâce à la « prise en charge » de la médecine française) avant que l'infirmière ne

⁴ Voir l'annexe : ma dernière lettre adressée à l'hôpital de P.

sorte les résultats qui ont confirmé. ***Peu temps après j'arrive à 10 litres d'eau.***

J'ai regardé les effets indésirables de cette formule de vitamine D et c'est à ce moment-là que j'ai perdu toute confiance à la médecine de ma zone géographique. (D'où ma lettre à l'Hôpital de P.)

Aujourd'hui nous, (mon mari et moi) avons pris la décision de voir des médecins d'une autre zone ainsi que mon ex généraliste le Dr. Ch. L. d l'Ile de France. Notre départ est programmé pour le 3/02/2020.

Je vous tiens au courant au retour.

Bonne journée, bonne chandeleur et surtout bonne santé à toutes et à tous !

07-02-2020

Nous sommes de retour de Paris. En fait nous sommes rentrés hier mais je n'avais aucune force ni physique ni morale pour écrire. Je vais être laconique. Les analyses d'imagerie médical ont apparemment détecté un autre départ du cancer (nous le saurons dans 10 jours : le temps que demande la biopsie).

En réglant une des analyses on a constaté avec une stupéfaction que tous **mes droits de Sécurité Sociale ont été suspendus !** Même un demandeur d'asile a plus de droits que moi ! Une personne qui a obtenu la citoyenneté française ! **Est-ce là le prix à payer quand vous vous attaquez à une « vache sacrée » ?**

J'ai laissé mon mari de se renseigner sur les pourquoi et comment... Moi, j'ai trop de dégoût et d'amertume !

Une chose est sûre : la guerre est déclarée ! Ce n'est pas moi qui l'ai voulu mais je prends acte et je vais jusqu'au bout !

Je cherche un avocat(e) de Paris... Une personne ambitieuse qui veut se faire un nom dans la première affaire judiciaire contre l'Institut Curie...

Je trouve que ce n'est plus la peine de cacher son nom.

Plus tard

Apparemment, après de plusieurs échanges téléphoniques, on nous assure que ma carte vitale doit être réactivée et mes droits de 100 % (suivi de mon cancer) doivent être réattribués prochainement. J'espère que ce sera avant mon hospitalisation pour l'enlever ce nouveau départ de cancer !

On a demandé à l'Institut Curie de nous retourner mon dossier médical fin décembre. La personne des services juridiques nous a promis qu'il est parti le 16 janvier... Nous n'avons encore rien reçu ! En contactant le service, on apprend que cette personne est partie en vacances et que personne ne peut nous renseigner... !

Je trouve ceci louche et scandaleux !

12-02-2020

Voilà déjà 5 jours (depuis le 07 02) qu'on essaye d'obtenir l'information sur l'envoi de mon dossier médical (sensé partir de M. Curie le 16/01 en AR). La Personne qui nous avait promis de le faire est tantôt en réunion, tantôt absente, tantôt indisponible....

Je regrette beaucoup que nous ne soyons pas allés le chercher quand nous étions à Paris.

Je trouve très suspect cet état de choses.

14-02-2020

Toujours pas de nouvelles sur l'envoi de mon dossier médical par l'Institut Curie.

La personne qui s'en occupe nous a envoyé un mail où elle prétend avoir envoyé mon dossier mais ne répond pas à notre nouvelle demande (précision sur le numéro de suivi du recommandé) Le chèque que nous avons envoyé pour régler les frais d'envoi n'est toujours pas encaissé.... Nous pensons que l'Institut Curie nous mène en bateau !

J'ai regardé les images du rapport radiologique qui m'a classée en ACR4. Il y a une différence entre ce que j'ai vu à l'écran au moment de la biopsie et les images qui font partie du compte rendu !

Sur l'écran j'ai vu un trou noir de la taille d'une pièce de 5 centimes en haut de mon sein droit et sur l'image radio ce trou ne mesure que 0,5 millimètres !

Je sens déjà que la défense de la « vache sacrée » se met en place...

On sous-estime l'état d'avancement de mon cancer pour ne pas compromettre les autres collègues qui il y a quelques mois n'ont rien vu venir de ce nouveau départ de cancer.

Quant à l'Institut Curie ce sera la rengaine : « Ce nouveau départ n'a rien à voir avec le cancer que nous avons déjà opéré... »

Je développe : Ce n'est pas hasard si après l'opération de mon premier cancer, on m'a enlevée des ovaires, car les thyroïdes, seins et ovaires font partie d'un seul système (endocrinien) où chaque organe est en lien avec les autres. Puisque je n'ai plus d'ovaires et que la thyroïde a été bien traitée, les cellules cancéreuses restant après la première opération, n'ont que les seins où se propager. J'espère de tout mon cœur que ces cellules gardent encore leurs code couleur et ne sont pas acceptées par les

autres organes [5] (pour mieux comprendre : voir le début de la première partie de mon journal).

Bref, c'est tout à fait logique que le sein droit soit touché si la première opération a été ratée ; ... et elle a été, bel et bien ratée, j'en ai des preuves (Voir mes lettres au procureur)

Quant à la question du « comment avez-vous pu développer le premier cancer alors que vous n'aviez aucune prédisposition génétique » je vais répondre à cela tout de suite...

... Et ma réponse va intéresser beaucoup de personnes, surtout les parents qui ont des enfants qui souffrent d'un cancer dont le type est rare et qui sont regroupés sur un territoire assez restreint.

Peu temps après l'explosion de Tchernobyl, j'ai eu des problèmes de fonctionnement de ma thyroïde. J'ai été soignée avec du "merkazolil" durant 4 mois puis j'ai été considérée comme guérie.

À la question « pourquoi j'ai eu ce dysfonctionnement ? » l'endocrinologue m'a répondu que le nuage de Tchernobyl était passé au-dessus de notre ville et que je devais m'estimer heureuse car des femmes plus âgées avaient développé des cancers du sein et que les hommes avaient eu droit au cancer de la prostate.

Plus tard on a vu naître des enfants malades, issus de jeunes couples qui n'avaient développés aucune maladie !

Un maudit nuage qui avait déjà fait presque le tour du monde !

Quant à la question de savoir par où est passé ce nuage quand il a traversé la France ?...

⁵ L'IRM cérébral a détecté un "liquide blanc"!

Ne me dites surtout pas que les braves douaniers français l'ont arrêté à la frontière !

Aujourd'hui personne ne gèrerait des bla-bla pareils !

Il est urgent de reconstituer le trajet de ce nuage pour comprendre tous ces cancers rares et inexpliqués.

19-02-2020

Enfin, hier, mon mari a pu parler avec la personne qui "dit" avoir envoyé mon dossier médical ; comme elle n'a pas pu nous donner le numéro de suivi, elle l'a envoyé "une nouvelle fois". Aujourd'hui nous avons reçu son mail avec la référence de l'AR. On est sûr maintenant de le recevoir d'ici peu.

On a décidé d'avancer notre RDV avec le nouveau généraliste. On sait que les résultats de ma biopsie sont déjà prêts mais personne ne veut nous donner les détails : c'est le protocole, car le patient doit être informé lors d'un RDV physique, durant lequel le généraliste s'occupe d'une éventuelle hospitalisation. C'est ainsi que cela s'était déroulé la première fois ; le 25/02 nous serons fixés sur cette nouvelle expérience...

26-02-2020

Nous avons eu notre RDV avec le nouveau généraliste. Il nous a paru très sérieux et constructif comme sa femme, endocrinologue qui nous avait reçu quelques mois plus tôt. À l'époque on pensait que mes problèmes de sudation excessive étaient liés avec des problèmes de surrénales. Il n'avait pas encore reçu les résultats de la biopsie que mon généraliste d'Ile de France devait lui envoyer.

Par contre nous avons reçu mon dossier médical de l'Institut Curie. Ils sont inattaquables : ces derniers ont modifié l'emplacement du cadran opéré sur les documents du dossier ! Et j'ai ma petite idée sur qui les a informés de l'unique preuve

que j'avais pour les affronter au tribunal... Ok, je n'ai pas le choix, je vais m'en prendre au Dr. P. (pour non-assistance).

Cette "solidarité médicale" est trop forte... je jette l'éponge. C'est carrément une mafia !

Mais je ne lâcherai pas Dr. A. qui a fait plusieurs fois l'obstruction (notamment il a refusé me donner une ordonnance pour effectuer la mammographie de surveillance ; cette ordonnance nous avait été finalement donné par le remplaçant de notre nouveau généraliste qui nous avait dépanné).

Cela m'a permis d'être classé en ACR 4 et donc, d'avoir une biopsie.

Plus tard...

Aujourd'hui, dans les nouvelles de 13 heures on a parlé de la mort d'un enseignant [6] atteint du coronavirus.

C'était un enseignant du collège de Crépy-en-Valois dans l'Oise.

« Cet homme de 60 ans n'avait pas voyagé dans une des zones touchées par le coronavirus, a précisé le ministère de la santé ».

Une question se pose : « Comment a-t-il pu être contaminé ? » Surtout que selon les informations du même ministère les enfants ne sont pas sensibles au virus ? !...

Un nouveau foutage de gueule !... L'exemple du petit britannique infecté contredit cette assertion.

D'ailleurs je profite de l'occasion pour informer mes lecteurs que lors de notre récent séjour en Ile de France, dans la chambre d'hôte où nous résidions du 03/02 au 06/02, au petit matin du 05/02 j'ai croisé une famille de quatre enfants qui toussaient violement. Ils se préparaient à passer leur journée à Disneyland !

⁶ https://www.lepoint.fr/societe/coronavirus-l-homme-decede-a-paris-est-un-enseignant-de-l-oise-dit-le-ministere-de-l-education-26-02-2020-2364603_23.php

Ils étaient arrivés tard dans la nuit du 04/02 sortant d'une voiture qui portait une plaque d'immatriculation du 74 (Haute-Savoie). Il se peut qu'ils aient contacté le corona virus lors d'un contact avec ce petit britannique...

Moi, j'y ai pensé tout de suite et j'ai pris toutes les précautions, mais au retour à la maison j'ai commencé à tousser à mon tour. Mon mari est diabétique, donc personne à risque élevé !

En toute urgence j'ai appliqué la recette de ma grand-mère :

Au fond d'un bol d'eau, vous mettez un peu de thym et vous portez à ébullition. Mettez une serviette sur la tête et respirez la vapeur d'eau (par le nez et la bouche). Il faut le faire durant les premières 36 heures des symptômes. Quant à ma toux, elle s'est arrêtée dès la première inhalation, mais j'en ai fait une deuxième pour être sûre que j'étais bien désinfectée.

N.B. : Hier (le 25 02), lors de ma prise de sang, j'ai partagé cette information avec une infirmière mais je doute qu'elle fasse remonter l'information...

27-02-2020

Hier, à la fin des nouvelles nationales on a entendu une information sur l'exposition des enfants au coronavirus. Cette information renforce mon hypothèse que les enfants sont porteurs du virus, ils le supportent comme une grippe normale et s'en sortent en général sans problèmes de santé ; par contre ils contaminent largement leur entourage ! J'attends donc les retours des vacances de chez papy et mamie pour valider ma théorie. Si j'ai raison, il y aura des cas de contamination un peu partout en France ! Et si l'infirmière qui a fait ma prise de sang et qui dé tient l'information cruciale pour arrêter la propagation de

l'épidémie ne fait pas le nécessaire [7] (c'est-à-dire analyser le plasma de mon sang pour voir si oui ou non il y a des anticorps de ce virus) ce sera un grand gâchis ! [8] Mais, peut être que tout ceci arrange les caisses de retraite Qui sait ?

Hier, nous avons aussi reçu le dossier médical de l'hôpital de mon ex oncologue. Le dossier est incomplet (voir ma dernière lettre à l'hôpital de P.). Je ne règle que les frais de l'expédition et j'attends les documents manquant pour payer le reste.

Toujours hier nous avons entendu un appel au secours très touchant d'un dirigeant d'un l'hôpital de Paris. Il y a certainement des problèmes de financement mais il y a aussi des problèmes de qualité et de mon côté de confiance (on me mène en bateau dans ma zone de "misère médicale" depuis un an et pour remédier à leurs problèmes de compétence j'ai dû remonter à Paris). Et si les hôpitaux commençaient par l'inventaire des compétences de leur personnel ?

N.B. N°1 Pour parler de problèmes importants, ce docteur a utilisé un symbole bien choisi ; celui de Notre Dame de Paris. Je le réutilise pour répondre à ce docteur que les services médicaux actuels (basé sur une « solidarité mafieuse ») doivent bruler entièrement pour faire place nette à un nouveau service de santé publique où le mot « publique » doit prendre, comme il se

⁷ Comme je l'ai déjà dit plutôt, j'en doute, car, apparemment, je suis ennemie de tout cette petite ville : je viens de mettre en question les compétences de deux de leurs généralistes ... D'ailleurs pour m'en remercier cette personne a raté ma veine ; j'ai un énorme bleu de couleur violette. N.B. il s'agit d'une biologiste qui devait savoir éviter ce genre d'accident ! Voir les images dans l'annexe.

⁸ Comme je l'ai déjà indiqué dans la note de bas de page de ma lettre adressée au Dr. A., les recettes simples et peu coûteuses n'arrangent pas les chiffres d'affaires de l'industrie pharmaceutique ! D'où le discours de ce généraliste (la phytothérapie est dangereuse). Cela va faire une concurrence redoutable surtout que la France connaît déjà une rupture de stock de certains médicaments !... Une alternative qui va déshabituer les Français un recours automatiques aux pilules !

doit, une place centrale ! Les médecins doivent placer en priorité les intérêts des patients et arrêter de couvrir leurs collègues fautifs !

N.B. N°2 Si on veut survivre dans ces derniers temps, il faut aussi bannir tous les mouvements séparatistes. Pour plus de détails, lire ma proposition d'un « Temple Universel » dans mon livre « La Russie Védique » [9] :

« ... nous proposons d'aller plus loin que l'union de deux Églises chrétiennes, Orthodoxe et Catholique. Ce serait un vrai exploit de l'humanité au bord d'une nouvelle crise encore plus grave que celle des Védiques russes ont vécu trois siècles auparavant. Et si nous proclamons l'union de toutes les confessions sous un Temple indoeuropéen ?! – notre programme minimum. **Prêchons le Temple Universel !** – comme un programme maximum.

En anticipant notre cinquième partie, nous devons dire à nos lecteurs que l'idée de réunir toutes les confessions n'est pas nouvelle. Vous seriez peut-être étonnés d'apprendre que ceci était aussi l'idée du départ du prophète Mohamed [10], fondateur d'une communauté appelée « Umma » [11]. Elle était ouverte à chacun in-

⁹ <https://livre.fnac.com/a10861956/L-Fayer-La-Russie-Vedique>

¹⁰ Mahomet (en arabe - Muhamed), est un chef religieux, politique et militaire. Il est considéré comme le prophète majeur. Selon la tradition islamique, il serait né à La Mecque vers 570 et mort à Médine en 632. La tradition musulmane affirme que c'est en 610 que, pendant une de ses nombreuses retraites spirituelles, Mahomet voit pour la première fois, l'archange Gabriel (Jibril) qui lui serait apparu dans la grotte de Hira où il avait coutume de se recueillir et lui aurait transmis la révélation, la parole de Dieu. Selon le dogme musulman, c'est là l'origine du Coran, que Mahomet aurait pris soin d'enseigner oralement dès le début.

¹¹ Cette communauté supra-tribale réunie sous l'autorité de Mahomet se concrétise à travers un ensemble de documents, connu sous le nom de « Constitution de Médine ».

dépendamment de sa confession, de son origine tribale ou ethnique. Malheureusement, l'œuvre de Mohamed n'a pas abouti. » (pp. 123 – 134)

Mais pour que ce Temple soit possible il faut abattre les murs qui nous séparent. Voilà comment nous voyons la définition d'un « mur » :

Tous les préjugés et toutes les fausses croyances, sont des murs qui nous séparent. Toute l'intolérance et toute la haine (religieuse ou raciale) sont des murs qui nous séparent. Tout non-respect envers les autres – est un mur. Toutes les proclamations de type « nous sommes un peuple élu » est un mur et un mensonge, car selon les védiques tous les peuples sont élus par Dieu qui les a choisis en donnant le droit de vivre sur cette planète terre.

02-03-2020

En relisant mes réflexions précédentes et me rends compte que mes certains propos sur l'incompétence des sévices médicaux peuvent fâcher à juste titre des médecins qui ont fait tant d'années d'études.... Qui suis-je pour remettre en question leurs compétences ? Ai-je moindre formation médicale pour avoir le droit d'ouvrir ma bouche ?

En fait, outre d'être une descendante des védiques et d'adopter quelques recettes de ma grand-mère, je suis réserviste de l'armée. Comme toutes des jeunes filles qui ont reçu une formation des grandes écoles (dans mon cas l'école polytechnique dans les années 80 et puis de l'université quelques années plus

En fait, il y a huit documents rédigés à des dates différentes, par les historiens modernes, qui précisent les droits et devoirs des différents groupes médinois, musulmans, juifs, chrétiens et polythéistes.

tard), je suis formée pour être infirmière en cas de troisième guerre mondiale.

Pour votre information tous les garçons en Russie savent manier le bazooka [12] à partir de 20 ans, cars les services militaires sont toujours en vigueur en Russie. Je dis ceci, car j'étais profondément choqué par le discours d'un de vos diplômants en 2014. C'était en pleine crise d'annexion de Crimée [13]. Il traitait de terroristes les opposants au coup d'état ukrainien (organisé par des Américains) qui dure d'ailleurs toujours dans les deux républiques rebelles « elles ne veulent pas faire partie de cette « nouvelle Ukraine »).

L'ignorance de vos politiciens vous a couté chère (la réponse de la Russie à vos sanctions) et a précipité votre d'agriculture dans la crise actuelle. D'ailleurs les agriculteurs russes vous remercient beaucoup, car la politique de remplacement de vos produits (vins, fromages, viandes etc.) leur a permis de faire de la place dans les rayons des magasins et améliorer très nettement leur situation économique.

Il faut savoir où mettre les pieds dans cette période de grands changements climatiques où la Russie (et le Canda) seront peut-être les seules terres capables de produire de nombreuses cultures telles blé, orge etc.

¹² <https://fr.wikipedia.org/wiki/Bazooka>

¹³ Il faut savoir que la décision de Nikita Khrouchtchev (d'origine ukrainien) était illégitime, car il a décidé que la Crimée qui était russe jusqu'aux années 50, devait passer à l'Ukraine en 1954. Sa décision a été prise sans être validée par le grand comité du parti communiste. Pour plus de détails, lisez https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/1954-la-crimee-ce-cadeau-empoisonne-de-khrouchtchev-a-l-ukraine_1772429.html.

Ma proposition « d'abattre les murs » du 27/02/2020 dans ce contexte est d'autant plus légitime ! N'est-ce pas ?

Aujourd'hui je décide de publier cette partie de mon journal un peu prématurément. Je ne suis toujours pas informée des résultats de ma biopsie. Cela dure depuis le 04/02...

Impossible d'avoir l'information chez le radiologue car le protocole veut que ce soit le généraliste qui me les donne. Notre nouveau généraliste a pris une semaine de vacances et ne sera disponible que le 09/03.

La situation avec le coronavirus empire chaque jour... Si je publie mon journal maintenant c'est pour donner accès aux recettes de ma grand-mère à un plus grand nombre de lecteurs. Virus ou pas, elle a stoppé net ma toux

Courage à nous tous.

Annexe
Les images



Le collier de l'étoile de Lada



Le serre-tête



La robe traditionnelle en lin que j'ai achetée en me préparant à toutes les éventualités. J'ai aussi rédigé un testament où je lègue tout aux enfants orphelins (à UNICEF et à la solidarité du Kosovo [14]).



¹⁴ Quand je suis arrivée en France, c'était dans le pays de la liberté l'égalité et la fraternité que je voulais vivre. Mais en fait c'est un pays de l'hypocrisie. Ça commence par vos codes comportementaux de type "comment ça va" où il faut répondre "ça va" même si "ça va pas du tout", car personne ne s'intéresse vraiment à la façon dont vous allez. (Même votre généraliste dans la plupart des cas). Quant à vos politiciens, n'en parlons pas... Ils font une montagne du problème de la Crimée et ne veulent pas voir comment Israël annexe les territoires de ses voisins ! (...Ou encore, comment les pauvres familles chrétiennes du Kosovo sont persécutées par des musulmans bosniaques !



J'ai trouvé une photo qui témoigne de nos rituels funéraires. Au début du XXème siècle les védiques brûlaient leurs morts et déposaient leurs cendres dans de petites maisonnettes sur pilotis. Pour plus de détails lisez la troisième partie (déjà publiée).



Les lettres

Ma dernière lettre à l'hôpital de P.

Objet : **Demande de compléter mon dossier**

Madame, Monsieur, bonjour,

J'ai bien reçu mon dossier que vous m'avez envoyé, mais il est incomplet. Par conséquent je vous envoie un chèque qui couvre seulement les frais d'expédition et j'attends les documents manquants pour régler le reste.

Je vous rappelle mes conditions de l'accord à l'amiable que je vous ai proposé :

- Mme C [REDACTED] devait corriger son rapport du 14/05 en signalant ce qu'elle avait constaté durant ce RDV : à savoir l'aiselle gauche gonflée et la proposition de faire une éventuelle biopsie des ganglions.

- Mme C [REDACTED] devait aussi joindre au dossier la lettre du gastro-entérologue.

Dans le rapport de notre dernier RDV (niveau CM2), elle prétend que mon manque de confiance en votre hôpital repose sur la prestation d'une autre personne (roumaine) qui ne fait pas partie de son service...

Je vous rappelle tout de même, que c'est son ordonnance de vitamine D qui a fait basculer la situation !...

Étant au courant des résultats de ma prise de sang (effectuée par votre établissement) et notamment des chiffres de GGT (plus que 10 fois la norme), elle m'a tout de même prescrit cette formule de vitamine D qui est fortement déconseillée dans cette situation ! (voir la pièce jointes N° 1 et 2).

Au passage, je vous rappelle l'épisode vécu avec la personne sur laquelle elle veut faire retomber la faute à l'origine de ma perte de confiance en votre hôpital (voir la pièce N°3) : Il s'agit de votre personnel (roumaine) du service ORL, avec qui j'ai eu droit à un examen d'une heure et demi qui aurait dû être de 30 min.

J'ai subi une séance de torture durant laquelle elle a fait descendre un tuyau par mon nez jusqu'à mon estomac. (Quel rapport avec mon oreille interne ?...)

Sa conclusion a été surprenante : mes vertiges devraient être traités par un traitement contre des reflux gastriques...? ? ? Alors que d'une part, je ne n'ai pas de reflux gastriques et que d'autre part, il est vivement déconseillé de changer le PH de l'estomac chez les sujets atteint d'un cancer !

Cet épisode, bien qu'écornant votre réputation d'établissement hospitalier sérieux, n'est toute fois pas à l'origine de ma perte de confiance à Mme C [REDACTED].

Toujours pour information, on vient de me détecter un nouveau départ de cancer dans les seins, et donc ma proposition d'accord à l'amiable expirera au moment de ma nouvelle opération, si je ne suis pas en possession des documents réclamés.

*Je serai alors dans l'obligation de faire appel au tribunal.
A vous le voir.*

Mme Fayer

N.B. Au tribunal on va revenir sur vos multiples dysfonctionnements que j'ai signalés dans ma lettre en 2019 et surtout sur un grand écart de classement de votre radiologue Dr. A [REDACTED] avec mon classement actuel !

Ma lettre au Dr. A.

Objet : Changement de médecin traitant

Bonjour Docteur

Dans ma dernière lettre au procureur je cite votre numéro de téléphone, s'il était amené à se renseigner sur mon état de santé ; c'est la raison pour laquelle je vous adresse ce mot. Je vous l'adresse aussi parce qu'il est vrai que lors de nos rendez-vous, vous ne me laissez pas beaucoup parler (toujours un peu trop débordé sans doute).

Je vous ai dit que je me transforme en « bombe thermique » 2 ou 3 fois par jour. Si par malheur ces explosions se passent en voiture (on fait des courses 1 à 2 fois par semaine) mon mari ne peut plus conduire tant la buée à l'intérieur obstrue tout le champ de vision...

Je vous ai signalé que j'ai mal à la nuque et que les doigts de mes mains s'endorment régulièrement ; je vous ai aussi fait part d'un mal au ventre aigu (peut être le foie ou le pancréas) ...

Toujours aucune réaction de votre part... si ce n'est votre rabâchage sur la dangerosité() de la phytothérapie. (Résultat : chaque fois que je vois une publicité pour des médicaments à la base de plantes, je pense à vous...)*

Il est urgent de faire des remises à niveau de certains généralistes, car la médecine officielle a déjà bien compris l'utilité des certains remèdes de la médecine traditionnelle qui a des milliers d'années d'expériences !...

La preuve à l'appui : mes derniers résultats de GGT (voir la pièce jointe). Je les ai obtenus grâce au chardon marie et au desmodium.

Faute de conseils de votre part, je me suis abonnée aux cours d'une diététicienne et nutritionniste C. G. [REDACTED] (diplômés d'Etat Français) qui travaille avec l'un des derniers herboristes diplômés. D'ailleurs je commande mes plantes dans sa boutique du Palais Royal.

Pour votre solution de diminuer ma consommation d'eau, j'ai déjà donné ; après une tentative de diminution de 50 %, j'ai eu une deuxième crise hépatique (voir la pièce jointe).

Donc, suite à votre dérapage verbal (cf : « les masturbations intellectuelles ») mais surtout suite au fait que vous ne cherchez plus la raison de la dégradation de ma santé, je me vois dans l'obligation de vous quitter.

Bien à vous

() La phytothérapie est surement dangereuse pour l'industrie pharmaceutique !*

Ma lettre à Mme P.

Bonjour madame P. [REDACTED].

Je vous écris cette lettre sur les conseils de mon avocat (apparemment cela fait partie de la procédure suite à ma plainte déposée chez le procureur).

Je souligne que dès que je me suis installée à A. [REDACTED] sur Mer en fin d'année 2018, vous avez été en charge du suivi de mon dossier médical en tant que médecin traitant.

Je souligne également qu'au préalable des faits ci-dessous relatés, vous êtes à l'origine du remplacement du médicament (Arimidex) que je prenais régulièrement en traitement postopératoire de mon cancer du sein par un autre (Anastrozole) et ce de votre propre chef. [15]

Voici les faits qui sont accompagnés du tableau suivant :

Dates des prises de sang

Plaquettes		06/04/	09/11	22/11/	28/3/	24/4/	17/05/
Vitesse de sédimentation	NORME	2013	/2018	2018	2019	2019	2019
Transaminase SGOT	13 à 34 U/L	16 U/L (ASAT)	26 U/L 16 U/L	37 U/L 27 U/L	37 U/L 29 U/L	48 U/L 43 U/L	64 U/L 73 U/L
Transaminase SGPT	7 à 40 U/L	9 U/L (ALAT)					
Gamma Glutamyl Transférase (GGT)	Inf. à 38 U/L	24 U/L	66 (1.7 fois la norme)	107 U/L (3 fois la norme)	174 (4.6 fois la norme)	234 (6.2 fois la norme)	480 U/L 12.6 fois la norme
Phosphatases alcalines PAL	46 à 116 U/L		92 U/L	100 U/L	112 U/L	114 U/L	165 U/L

¹⁵ Je n'accepterai pas vos explications que c'est deux médicaments sont presque pareils, c'est comme si je disais que vous étiez presque docteur ce qui suppose deux possibilités :

- Vous manquez des compétences et ceci explique votre incapacité de faire la synthèse entre mes résultats de prise de sang et l'écographie du 16 01 2019 (voir la pièce jointe N1) et comprendre la gravité des choses. Dans ce cas il vaut mieux que les patients se débrouillent sans vous (comme je l'ai fait en arrêtant votre poison le 10/04 et en suivant la phytothérapie grâce aux recettes de mes ancêtres : pièces jointes 2 et 3);
- Vous compreniez parfaitement la gravité des choses et nous avons affaire à une tentative d'homicide volontaire.

N.B. : Des résultats que je vous avais fourni pour le 06/04/2013 et dont vous avez été destinataire à partir du 09/11/2018.

La prise de sang du 28 mars 2019 a été effectuée grâce à l'ordonnance que vous m'aviez donnée au cours de notre RDV du 26 mars 2019.

Lorsque j'ai vu les résultats des prises de sang suivantes, j'ai compris que la situation devenait grave et suivait un scénario que j'avais vu dans mes rêves, scénario que je relatais dans un petit mot à votre intention, confié à votre secrétaire (faute de moyen vous joindre autrement [16]).

(Je vous l'ai également envoyé en courrier suivi, pour être sûre que vous vous rendiez compte aussi de la gravité des choses).

Par ailleurs, je vous avais déjà confié, lors de précédents RDV, que je pressentais qu'au cours de l'été 2019 il y aurait un point de non-retour pour moi. Vous m'aviez alors regardé comme on regarde une personne psychologiquement malade.

Le 24 avril 2019 je me suis rendu au centre médical où vous travaillez (1 bis route de C██████, A██████ sur ███████) où je n'ai pu vous voir que dans le couloir.

Je vous ai confié que j'allais très mal, j'ai évoqué mon mal au foie, mes diarrhées, mes problèmes de digestion, un gout horrible dans la bouche...

La scène se déroulait devant votre secrétaire d'accueil. Vous m'avez répondu que vous n'aviez pas le temps pour une consultation, mais pourtant vous l'avez bien trouvé, ce temps, pour encaisser ma carte vitale (pièce N4) d'une consultation imaginaire, pour justifier d'une prescription pour un somnifère.

Je vous avais alors dit ces mots durs :

« Vous n'êtes pas médecin, vous êtes juste une scribouillarde d'ordonnances ; vous ne cherchez même pas à comprendre mes derniers résultats d'analyses et pourquoi mon foie explose ! »

¹⁶ Depuis l'Espagne où j'étais alors, j'ai essayé de vous contacter par téléphone, par mail, par courrier et lors de mon retour précipité en France, me suis enfin déplacé, à votre secrétariat pour remettre mon courrier en main propre à votre secrétaire.

Quatre tentatives en tout pour n'aboutir à aucune aide de votre part !

Le jour même, (24 avril 2019) après avoir compris que vous ne m'aideriez pas j'ai fait jouer une ancienne l'ordonnance de mon précédant médecin généraliste d'Île de France (docteur L. [REDACTED] Christophe) pour une nouvelle prise de sang et j'ai commencé à rechercher un autre médecin traitant. Comme vous restiez encore et néanmoins mon généraliste officiel, j'ai demandé au personnel du laboratoire d'analyses de vous faire suivre les copies des résultats du 24/04 et même du 17/05.

Je ne comprends pas :

Pourquoi vous avez modifié mon traitement de votre propre chef ?

Ou alors qui de l'Institut Curie vous a conseillé le faire ? (Une des infirmières du laboratoire, voulant vous défendre, m'a dit que vous avez trop de confiance en Institut Curie)

Pourquoi à réception de mes résultats catastrophiques d'analyses n'avez-vous essayé de me joindre pour me conseiller d'arrêter ou de modifier ce traitement ?

Ma dernière lettre

Au Procureur

Objet : Demande d'enregistrement de mon dossier de nouvelles preuves (prouvant l'erreur chirurgicale de l'Institut Curie).

Madame, Monsieur, bonjour,

J'ai bien reçu votre réponse du 05/12/2019. Je suis contente que mon affaire soit prise au sérieux. Par la présente je vous fais parvenir la copie de mon courrier au docteur Perez (accompagné de 4 pièces jointes) que j'ai rédigé sur le conseil de mon avocate et surtout à la vue des nouvelles preuves que je viens de mettre à jour en rééudiant l'ensemble de mon dossier.

*Le 13 janvier 2016 mon radiologue le Dr. Ni [REDACTED] découvre mes masses suspectes et prélève des échantillons dans la partie « **supéro-externe gauche** » de mon sein (voir la pièce jointe N5). Ces échantillons révèlent la présence de cellules cancéreuses.*

*Le 24/02/2016 je suis opérée à l'Institut Curie qui prétend avoir enlevé toutes les masses cancéreuses en respectant « **des berges** de sécurité » et en posant « **5 clips au niveau du lit de tumorectomie** » (voir la pièce N 6). Or la dernière mammographie (du 26/09/2019) laisse apparaître que les clips se trouvent dans les quadrants **internes** gauches ! (voir la pièce N7).*

On comprend mieux pourquoi ma santé se dégrade si vite : il se trouve qu'entrer par le mauvais endroit et rencontrant des problèmes d'hémorragie importante, l'équipe de l'Institut Curie n'a pas eu le temps de s'occuper des masses cancéreuses.

Mon avocat s'étonne que Mme P. ait pu changer mon traitement postopératoire de son propre chef. Je pense qu'elle a été aidée par l'Institut Curie qui a compris que tôt ou tard le cancer reviendrait ! Comme mes tests génétiques montrent que je ne suis prédisposée à aucun cancer, ce « retour d'expérience » peut compromettre la réputation de ce grand hôpital : d'où la méthode radicale pour me faire disparaître avant que le scandale n'éclate !

Je renouvelle ma plainte (envoyée le 16/07/19 par courrier AR) contre l'Institut Curie pour faux et usage de faux (voir une copie en pièces jointe)

Parlons maintenant du Centre Hospitalier du P. Je vous ai signalé que j'étais choqué en recevant le rapport du 18/07/2019 qui dit que j'éprouve une haine envers le personnel médical de ce centre (revoir ma lettre du 26/11/2019). Je crois avoir compris la source de ceci. Probablement qu'à la suite de problèmes financiers, ce centre engage du personnel de tous bords avec des formations douteuses (comme le montre les « investigations » de la personne du service ORL (une roumaine) que j'aborde dans ma lettre précédente : voir « le rappel » plus bas). Il faut aussi savoir que les roumains détestent les Russes, les croyants responsables des situations économiques et politiques de leurs pays. Je crois ainsi trouver l'explication de sa dernière ordonnance que je croyais d'abord inoffensive, avant de commencer à ressentir des effets indésirables [17] du médicament prescrit (des capsules de vitamine D hautement dosées). Mais comment elle a pu me préinscrire ces vitamines en sachant que mes résultats d'analyses présentaient 416 u/l de GGT (voir pièces 8 et 9) ? !

Cela commence bien faire !!

Merci pour votre écoute et votre enquête qui évitera des risques sanitaires à la population de votre département. Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

TYAGLOVA FAYER Svetlana

RAPPEL DE CORRESPONDANCE

Lettre du 26/11/2019 (enregistrée le 28/11/2019 sous le numéro N :
REF : 19/205/26)

Madame, Monsieur, bonjour,

¹⁷ Pour plus de détails : contacter Dr. A. 0.

C'est ma deuxième lettre. La première a été envoyée en juillet 2019 (pièce jointe N1). Son but premier était d'alerter notre société sur la fâcheuse habitude qu'ont les milieux médicaux à se couvrir mutuellement. Elle était accompagnée de 13 documents en pièces jointes. Son second but était la plainte contre mon ex. généraliste **Mme P** pour non-assistance à personne en danger de mort (avec les analyses et autres preuves irréfutables).

Je voudrais savoir où sont vos investigations ? Je viens de subir ma deuxième crise de l'insuffisance hépatique aiguë [18] (voir les pièces jointes N 2 ; 3 a, b et c).

Je constate aujourd'hui que les habitudes tout au moins celles de l'hôpital de Perpignan, restent les mêmes. J'ai été très choquée quand j'ai reçu le compte rendu du spécialiste de la thyroïde (RDV du 18/07). Certes, j'ai profité de l'occasion pour lui parler de tous les dysfonctionnements constatés, mais de mon point de vue, c'était un dialogue constructif dans une atmosphère amicale. Elle m'avait même dit me comprendre (j'ai des enregistrements qui le prouvent). Dans son compte rendu elle note que j'ai exprimé « **de la haine** » ! Bien naturellement j'ai critiqué les dysfonctionnements et exprimé mon incompréhension sur les procédures et traitements que j'ai dû subir ; prenons par exemple, le contrôle ORL pour mes vertiges. Si j'ai bien compris c'était une interne qui m'avait reçue (de nationalité roumaine). Au lieu des 30 minutes d'un examen classique, j'ai eu droit à une séance d'une heure et demie. Elle m'a fait descendre un tube dans l'estomac en passant par le nez ! Bigre jusqu'où va se nicher mon oreille interne !

¹⁸ Comme, actuellement, je bois 7 litres d'eau par jour, mon nouveau généraliste m'a demandée de diminuer ma consommation à 2,5 l. Je n'ai pu descendre qu'à 3,3 l. Après avoir reçu de nouveaux résultats d'analyses, je suis revenue à 7 l. Puis, Mme C, vu le niveau de mes vitamines D, m'a fait une ordonnance pour des ampoules de cette vitamine. Heureusement que je n'en ai pris qu'une, car 15 min. après j'ai eu très mal au foie et ai passé une nuit blanche. **Peut-on parler de reprendre la chimio, si mon foie réagit ainsi sur un médicament relativement inoffensif ?** Surtout que selon leur radiologue je suis **ACR 0**, alors que les récentes analyses (mammographies et IRM) me classe en **ARC 2**. Il n'y a donc aucune raison que je reprenne la chimio. **Sauf si Mme C veut finir le travail que Mme P a raté (l'homicide) ?** Tout le monde sait qu'il y a eu une erreur chirurgicale. Mon ex radiologue Dr. Nicolas a été le premier du corps médical à me classer en **ACR 3** quelques mois après l'opération et à me prescrire une surveillance tous les 4 à 6 mois (**voir la pièce jointe N4**). Les cellules cancéreuses, qui selon, les derniers résultats d'analyses, ne seraient plus dans les ganglions, se manifestent donc par des niveaux de GGT très haut, sont visiblement toujours présentes quelque part dans mon système lymphatique. Comme selon les analyses génétiques effectuées par l'Institut Curie, **je n'ai aucune prédisposition pour un cancer**, il est préférable pour le Dr. C que je meure d'une insuffisance hépatique avant qu'un autre cancer ne se déclare !! D'ailleurs **nous détenons un enregistrement d'un RDV où Mme C constate le gonflement d'une masse sous l'aisselle gauche et qu'une biopsie ganglionnaire peut être réalisée.**

Finalement elle a conclu à des reflux gastriques (que j'avais il y a 20 ans) qui provoquaient mes vertiges actuels ?

Cette interne (dont la signature est illisible, voir la pièce jointe N 5) a décidé me prescrire un traitement contre les reflux gastriques que je n'ai pas !

Évidemment j'ai dit que je n'en avais pas besoin ! Une méthode peu orthodoxe (surement une nouveauté roumaine) qui dans un cas de cancer est particulièrement nocive, car les oxydants naturels de notre estomac sont une des défenses importantes de notre organisme. Les empêcher d'agir par le changement d'un bon équilibre existant, accélère le processus de métastase.

Visiblement, le compte rendu du 18/07/19 montre que cet hôpital a décidé de faire bloc pour me discréditer. Malheureusement pour eux j'ai des enregistrements de presque tous mes RDV.

D'ailleurs le 12/11/19 on l'a dit à Mme C. Elle était visiblement perturbée par cette nouvelle. Quand elle m'a dit qu'il reprendre la chimiothérapie malgré les chiffres de GGT, j'étais sidérée en disant « **vous voulez donc tuer le peu de foi qui me reste** ? ». Elle s'est rendu compte que l'enregistrement était toujours en cours et nous a demandé de l'arrêter.

Heureusement qu'à P. il y a aussi de vrais spécialistes de bon niveau comme, par exemple, le Dr. F. (endocrinologue) qui nous a conseillé une autre clinique où nous avons pris RDV le 27/11 avec un gastro-entérologue. Nous espérons y trouver une meilleure prise en charge et aussi un nouveau cancérologue.

Merci de votre écoute et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

TYAGLOVA FAYER Svetlana

Copies envoyées

- au **procureur de Paris** qui ne m'a pas répondu non plus (c'est ma toute dernière tentative de régler les préjudices en interne) ;
- au **Dr. A.** (mon généraliste actuel) ;
- au **Dr. L.** (ex généraliste de Paris)

N.B. sans réponse j'engage un avocat et vous promets une affaire très médiatisée. Vous pouvez vous renseigner sur le sérieux de mon dossier auprès de Mme C. qui a vu les originaux et auprès de mon généraliste qui possède une copie de mes résultats d'analyses qui précédaient l'opération. J'ai donc déjà un bon motif pour attaquer en justice l'Institut Curie et le docteur P. qui sont responsables des dommages à mon foie ! J'avais une parfaite santé, mais suite à l'opération ratée, l'Institut Curie et le docteur Perez ont forcé sur la chimiothérapie en l'augmentant par le passage du Tamoxifène à l'Arimidex et par la suite à l'Anastrozol

Ma première lettre aux Procureurs

Objet : **Alerter** notre société sur la fâcheuse habitude qu'ont les personnels du milieu médical à se couvrir mutuellement.

Copie de la lettre adressée à M. le Procureur de P [REDACTED]

Madame, Monsieur, bonjour,

En 2016 j'ai été opérée dans un grand hôpital qui est aussi un centre de recherches: l'Institut Curie (voir la copie de deux recommandés en pièces jointes **N1 a et b**). Je suis consciente qu'il s'agit d'un hôpital avec de très hauts pourcentages de réussite, mais une hémorragie durant mon opération a rendu mon futur infernal (voir la note de mon journal, datée du 18/05, pièce jointe **N 2**).

N.B. : Il faut savoir que si de belles marges de sécurité autour de l'« étoile noire » d'un cancer ne sont pas respectées, la moindre petite cellule restante deviendra une nébuleuse cachée ! Elle va continuer à pondre ses "œufs noirs" en toute impunité et les propager par les réseaux lymphatique et sanguin. Au départ on a un système immunitaire ainsi qu'un code couleur. Ces fameux "œufs noirs" sont arrêtés par les gardes de notre système immunitaire et surtout sont repoussés par les organes quand ces derniers ne reconnaissent pas leur code couleur. De cette façon, au début, tous ces malfaiteurs sont éliminés et évacués par **le foie et les reins** sans grand impact sur l'organisme ! Mais la fatigue, le stress et surtout le développement discret de cette nébuleuse (résidu de l'étoile noire) épuisent nos défenses et nos organes ! Dans mon cas, s'agissant d'un cancer du sein (classé de type II en 2016, voir la pièce jointe **N 3**), les "œufs" sont arrivés par les systèmes lymphatique et sanguin et se logent actuellement dans l'autre sein qui les a accepté puisqu'ils sont de même nature (de même code couleur) ! [19] (pour plus de détails, écoutez mes enregistrements du janvier 2018 où je l'explique au Dr. F [REDACTED] D'où mon bilan aujourd'hui : fibrome calcifié dans un sein et 3 masses calcifiées à contrôler dans l'autre d'ACR 0 encore en 2017 il sera classé ACR 3 le 17/05/19 (voir les pièces jointes **N 4 a et 11**).

Le but de cette lettre est d'alerter notre société sur la fâcheuse habitude qu'ont les personnels du milieu médical à se couvrir mutuellement.

¹⁹ Pour plus de détails, écoutez mes enregistrements du janvier 2018 où je m'explique avec le Dr. F [REDACTED] (chirurgienne de l'Institut Curie) en la suppliant de m'enlever mes seins qui étaient (et sont toujours) une bombe à retardement.

C'est en fait, une "fausse solidarité" car c'est contraire au serment d'Hippocrate qui stipule que la santé du malade est une priorité absolue pour tous les médecins. **J'ai eu, après de nombreux symptômes en mai 2019, une crise d'insuffisance hépatique aiguë**

(selon certaines statistiques, une crise comme celle-ci se termine par la mort dans 20% des cas). Apparemment, selon mon généraliste actuel (Dr. A.), le fautif est l'**Arimidex**. **Ce médicament a été prescrit en remplacement du Tamoxifène (traitement préventif des récidives) en janvier 2017 par l'Institut Curie qui avait constaté ma brusque perte de poids de 14 kg. Première alerte qui montait le travail mal fait ! Ce changement est non justifié si on en croit le compte rendu** (pièce jointe N3) de l'opération de l'Institut Curie [20]. En soit, ce cela signifie que mes cauchemars (décrits en pièce jointe N 1 (b)) sont plus proche de la réalité que ce compte rendu de l'Institut Curie !

Voici un tableau des résultats de mes prises de sang : (revoir ma lettre à Mme P.)

Résultats avec des marqueurs tumoraux :

Albumine sérique : norme inf. à 47,8 le 22.11.18 « 46 » ; le 24 04 « 48 » g/l

Electrophorèse	Norme en g/l	17.05.19	11.06.19
Protide totaux	64 -83	80	74.74 g/l
Albumine sérique	40,2 à 47,8	46,4	42,4 g/l
Globuline a1	2.1 à 3.5	2.7	2.6 g/l

Fraction	Norme en g/l et en %	Résultats connus seulement pour le 11 06
albumine	55.8-66.1 % 40,2- 47.6 g/l	57,1 % 42 g/l
Alpha 1	2.9- 4.9 % 2.1 – 3.5 g/l	3.5 2.6
Alpha 2	7.1 – 11.8 % 5.1 – 8.5 g/l	9.6 7.1

²⁰ L'Arimidex est indiqué **dans le traitement du cancer du sein avancé** à récepteurs hormonaux positifs. <http://oncolien.sfpo.com/oncolien/anastrozole-arimidex/> Mais, avant mon opération à l'Institut Curie, je n'avais qu'un **cancer de grade II** ! C'est à partir du grade III qu'on peut classer le cancer comme « avancé ».

Globuline a2	5 à 8.3	7.7	7.1 g/l
Globuline b1	3.4 à 5.2	4.8	4.4 g/l
Globuline b2	2.3 à 4.7	4.1	3.6 g/l
Globuline y	8.0 à 13,5	14.4	14.1 g/l

Beta 1	4.7 – 7.2 % 3.4 – 5.2 g/l	5.9 4.4
Beta 2	3.2 – 6.5 % 2.3 – 4.7 g/l	4.9 3.6
gamma	11.1 – 18.8 % 8.0 – 13.5 g/l	19 14.1

N. B. Comme vous pouvez le constater, j'avais un foie en parfaite santé en 2013. J'ai d'autres prises de sang qui montrent que **mes GGT commencent à augmenter avec l'Arimedex (et encore plus avec son futur remplaçant l'Anastrozole** comme nous le verrons un peu plus bas). Inutile donc de prétendre que j'ai un foie gras « naturel », comme cherche à le dire Dr. A [REDACTED].

Vous pouvez aussi voir dans les deux derniers petits tableaux mes **marqueurs tumoraux** :

- parmi les marqueurs tumoraux les «**Gamma**» dépassent la norme, ce qui légitime mes inquiétudes exposées dans les pièces jointes **N 1 a et b** ;

- il y a aussi un autre marqueur (**Albumine**) qui frôle dangereusement la norme et parfois la dépasse (24/04/2019).

Les explications des dernières prises de sang du grand tableau :

1) La prise de sang du 28/03 a été effectuée sur ordonnance de mon ex généraliste d'Argeles, Mme P [REDACTED]. Elle me l'a donnée au cours de notre dernier vrai RDV.

Lorsque j'ai vu les résultats du 28/03, j'ai compris que tout ceci devenait grave et suivait le scénario prédit par mes ancêtres, scénario que j'avais évoqué lors des derniers RDV à l'institut Curie en janvier 2018 (j'en détiens les preuves enregistrées). J'avais partagé ceci avec le Dr P [REDACTED] en février 2019.

Depuis l'Espagne où j'étais alors, j'ai essayé de contacter le docteur Perez, par mail, par courrier, je me suis même déplacé à mon retour en France, à son secrétariat pour remettre mon courrier en main propre à sa secrétaire ! (voir

une pièce jointe **N 7**). **Quatre tentatives en tout !** Tout cela n'a pas abouti à une aide de sa part. Je me suis alors soigné (et je me soigne toujours) grâce à des recettes de ma grand-mère (védiqque équivalant de Druide en Bretagne). Puis, le 24 avril je me suis rendu au centre médical où officie le docteur P et je l'ai rencontré dans le couloir. J'ai commencé à lui raconter que j'allais très mal, j'ai évoqué mon mal au foie, mes diarrhées, mes problèmes de digestion, un goût désagréable dans la bouche.... La scène se déroulait devant la secrétaire d'accueil (1 bis route de C). Le Dr P m'a répondu qu'elle n'avait pas le temps pour une consultation, **pourtant elle l'a bien trouvé, ce temps, pour encaisser ma carte vitale d'une consultation imaginaire !** Ceci m'a agacé et je lui ai alors dit des mots durs :

« Vous n'êtes pas médecin, vous êtes juste une scribouillarde d'ordonnances, car vous ne cherchez même pas à comprendre mes derniers résultats d'analyses et pourquoi mon foie explose toutes les normes ? ».

J'ai décidé que c'était notre dernier RDV.

N. B. : Un élément important qui incrimine d'avantage Mme P, **est le fait qu'elle ait remplacé l'Arimidex par l'Anastrozole [21] de son propre chef**, dès le début de la prise en charge de mon dossier (ceci explique la dégradation si spectaculaire de ma santé sous sa responsabilité). Agir de cette façon laisse à penser que Mme P avait des projets malsains à mon égard dès le début de ma prise en charge. Sachant que ce médicament est plus nocif que le précédent et que sa préinscription prévoit une surveillance attentive de mes analyses de sang (surtout des GGT), Madame Perez aurait dû annuler sa prescription dès février ; cela n'a pas été le cas (pièce jointe **N 8d**). **A ce point, elle n'a plus aucune porte de sortie** : non seulement il s'agit de **non-assistance à personne en danger** de mort, mais il est possible qu'elle ait voulu provoquer ma disparation [22]. **Ainsi : pas de victime d'erreur chirurgicale de l'Institut Curie ... et... pas d'affaire en justice ?**

2) La prise de sang du 24/04 a été effectuée sur ordonnance de mon ancien généraliste d'Ille de France, Christophe L (voir la pièce jointe **N 8a**). Christophe L (tél. : 01) est un bosseur ! En bon généraliste, il prend tout le temps nécessaire pour écouter et examiner ses patients. Il m'a

²¹ L'administration d'Anastrozole (remplaçant d'Arimidex) chez les patientes présentant une insuffisance hépatique modérée ou sévère doit être effectuée avec précaution !

²² Pour appuyer cette hypothèse, veuillez téléphoner à mon ancien radiologue Dr N qui a refusé me faire l'angiomammographie en février 2019. C'est étrange car il me la faisait chaque année depuis 2016 selon le protocole qu'il a préconisé à lui-même (voir la pièce **N 6** ; tél. : 01) J'ai demandé l'ordonnance à Mme P. Il se trouve qu'elle l'a téléphoné pour influencer.

donné cette ordonnance lors de l'un de mes séjours à Paris. Je l'ai vu début avril et j'ai utilisé son ordonnance le 24/04, après avoir compris que Mme P. ne m'aiderait pas (attention à mon niveau des GGT pièce jointe **N 8b** et aux mesures que Mme P. propose **N 8c**). Comme elle restait néanmoins mon généraliste officiel, j'ai demandé au personnel du laboratoire de lui faire suivre des copies (d'ailleurs elle reçoit toujours les copies de mes analyses, même les dernières, le personnel du laboratoire me l'a confirmé).

3) La dernière prise de sang du 17/05 a été effectuée sur ordonnance de mon nouveau généraliste le Docteur A. Il a l'air sérieux mais ne dépasse pas ses 15 minutes réglementaires par personne. Et visiblement, il ne téléphone pas à ses patients même en cas d'urgence absolue !

Nous nous sommes vu deux fois avec ce docteur, le 17/05 et le 12/06.

Ce qui m'a beaucoup chagriné le 12/06, c'est sa demande de ne faire voir mes dernières analyses à quiconque. Il m'a fait une toute petite ordonnance (voir la pièce **N 9**) pour éviter que l'endocrinologue ne décèle pas mon insuffisance hépatique le 18/07. D'ailleurs il me corrigeait à chaque fois dans la conversation : pour lui j'avais juste un « *foie gras* ».

Et bien, c'est rater ! Je vais faire effectuer cette nouvelle prise de sang le 16/07 en utilisant l'ordonnance de mon oncologue Dr. C.

N.B. Le docteur A. a demandé l'arrêt de ma prise d'Anastrozole. Heureusement je l'avais déjà arrêté un mois plutôt (suivant les suggestions de mes ancêtres et si je suis encore vivante c'est grâce à eux). Ma pharmacie (Tel. : 04) pourra confirmer cet arrêt. La responsable et l'une de ses assistantes pourront aussi vous confirmer qu'elles ont assisté à l'une de mes crises d'insuffisance hépatique tout comme le personnel du laboratoire (Tel. : 04) le 11/06.

Le 11 juin 2019 : une journée folle. La prise de sang a duré une éternité. **3 personnes du laboratoire d'analyses ont du s'y reprendre à 4 fois pour réussir à effectuer cette prise de sang.**

C'est à ce moment qu'elles ont assisté à l'une de mes crises d'insuffisance hépatique. L'une d'elle s'est étonnée de la couleur de mon visage, l'autre a dû me servir un verre d'eau, car j'avais la bouche bien sèche (j'avais pourtant déjà bu une bouteille entière, comme l'avait remarqué l'une des infirmières).

Au vu de mes résultats, j'étais d'abord ravie, puis plus tard, étonnée que les chiffres aient autant baissé, surtout les **GGT !! De 480 U/L (12.6 fois la norme) à 178 U/L (4.6 fois la norme) soit - 8 fois la norme à 3 semaine et quelques jours de distance** (du 17/05 au 11/06) ! Vive l'homéopathie de mes ancêtres ? C'est trop beau pour être vrai (j'admets la baisse de 4 fois la norme, pas plus). Je vais contrôler ces chiffres dans un autre laboratoire pour être sûre

qu'il n'y a pas d'erreur ou autre chose. Mais vu l'attitude du Dr. A■■■■, et sachant qu'il est très respecté dans cette petite ville, je n'exclus pas de jeux d'influences de sa part.

Ce n'est pas la première fois que je note les tentatives **de dissimulations et de manipulations de la réalité des choses !**

La première fois je l'avais constaté avec le Dr A■■■■ radiologue du centre Hospitalier de Perpignan qui avait déclassé les résultats d'IRM d'ACR 3 en ACR 0 (voir mes précédents IRM et surtout les suivants, pièces jointes N 10 - 11). Lors de l'IRM il m'avait dit avoir effectué un stage à Curie.

J'ai signalé, par lettre, cet état de fait ainsi que d'autres dysfonctionnements au directeur de l'Hôpital de P■■■■ qui m'a répondu par courrier (pièces jointes N 12-13) sans toutefois expliquer ces dysfonctionnements.

Tout cela commence à bien faire ! Je ne demande qu'une seule chose ; que le milieu médical prenne des mesures adéquates face à ma situation, en respectant leur serment d'Hippocrate !

Merci de votre écoute et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

TYAGLOVA FAYER Svetlana

L'original de cette lettre comprend 13 pièces jointes (ainsi que les notes d'un site officiel parlant de l'insuffisance hépatique aigüe). Elle met en cause l'Institut Curie et donc sa copie est aussi envoyée au Procureur de Paris (pièces de N1 à N7 + N 10 et 11).

Je porte plainte contre l'Institut Curie pour faux (ils ont caché l'hémorragie intervenue au cours de l'opération, présence de 5 clips), et usage de faux.

Avant de partir, connectez-vous à Internet et...

Notez simplement l'ebook gratuit

Pour noter le livre que vous venez de lire, il vous suffit de passer la souris sur les étoiles, vous arrivez sur la page de l'ebook et vous pouvez cliquer sur le nombre d'étoiles que vous voulez accorder au livre.



Déposez votre avis

Vous pouvez déposer votre avis en cliquant sur le bouton "Donner mon avis". Vous arrivez sur la page des avis et avec quelques lignes, vous participez en écrivant votre ressenti de l'ebook que vous venez de terminer.

Donner votre avis



Les auteurs comptent sur vous